



Chers Amis,

Je trace ces quelques lignes au lendemain de cette nouvelle fête qui nous a été offerte par nos enfants, nos enseignants, la coopérative scolaire, les parents d'élèves avec l'aide efficace et attentionnée de notre personnel communal.

Nous avons pu apprécier danses et chants allant de Michael Jackson aux reprises de Michel Sardou en passant par Mariah Carey dans une salle des fêtes archi-comble.

Grâce aux mamans nous avons dégusté quiches, tartes et gâteaux dont la vente au profit de notre école sera très appréciée au moment d'organiser quelques sorties d'ici à l'été prochain.

Un grand merci à tous pour cet émouvant souvenir qui vient enrichir une fois de plus la longue, très longue série de fêtes de Noël de notre école.

Plus qu'une semaine avant que le Père Noël apparaisse dans la cour de récréation lors du marché du samedi 25 novembre ne rejoigne les cheminées de notre village pour le bonheur de tous les enfants.

Bonnes vacances et Joyeux Noël à tous !

Jean-Claude Geniès, Maire.



RECENSEMENT

Notre commune va connaître une opération de recensement de sa population du 18 janvier au 17 février 2018.

Dans ce cadre, nous recherchons un agent recenseur qui sera rémunéré et qui devra être disponible pendant cette période et plus particulièrement en soirée et le week-end. Nous insistons sur l'assiduité du candidat et sur le caractère confidentiel des informations collectées. Nous attendons les candidatures pour le 22 décembre 2017.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire du recensement et espérons que chacun d'entre vous apportera à nos agents recenseurs le meilleur accueil qui soit. De plus, à l'époque du tout numérique, vous aurez la possibilité de répondre par internet à l'aide de la procédure qui vous sera donnée par nos agents.

Dans le cadre de la politique d'adaptation des structures de son réseau, la direction départementale des finances publiques de Seine-et-Marne met en place, à compter du 1er Janvier 2018, une nouvelle organisation destinée à spécialiser les services et simplifier les démarches des usagers.

Aujourd'hui, le particulier dépend de 2 structures pour son imposition : le service des impôts des particuliers de Chelles pour le calcul de son impôt et la trésorerie de Claye-Souilly pour le recouvrement.

En vue de simplifier ses rapports avec l'administration, nous vous informons que vous disposerez à compter du 1er janvier 2018 d'un guichet fiscal unique pour l'ensemble de vos démarches soit le SIP de Chelles.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants ou ressortissants des Etats membres de l'Union européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2017** munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les jeunes français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 ainsi que les électeurs désirant signaler toutes modifications (état-civil, adresse,...) doivent prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre 2017. Renseignements au 01.60.26.11.15



Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total, nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes.

C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grosse et moins agile. Si rien n'est fait, une loi, votée en 2015, imposera aux communes de renoncer à une gestion sobre et efficace garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, je vous invite à signer (et faire signer) une pétition, initiée par l'Association des maires ruraux de France (AMRF), dont nous sommes membres. En signant ce texte, vous aidez les maires à interpeller le Gouvernement et le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) pour réviser le caractère obligatoire du transfert de ces compétences et garantir un mode de gestion qui n'aboutisse pas à confier la gestion à des opérateurs motivés par la seule rentabilité économique et donc au final à une hausse du prix de l'eau.

Rendez-vous le site www.change.org en recherchant la pétition « PRIX DE L'EAU – CITOYENS, ÉLUS, MOUILLEZ-VOUS ! », en tapant l'adresse suivante : <http://bit.ly/2is0fUw> ou en vous rendant sur le <http://www.amrf.fr>

Nous comptons sur votre engagement.

COMMUNIQUE DE L'UNION DES MAIRES



La gendarmerie de Seine-et-Marne fait savoir que des cas de démarchages abusifs ont été recensés dans le département de l'Es-

sonne. Un courrier à en-tête "République Française" et "Ministère de l'Écologie" a été trouvé par certains habitants dans leur boîte aux lettres.

L'entête "Ministère de l'écologie" a immédiatement paru suspecte aux gendarmes essonnais, puisque ce ministère n'existe plus depuis mai 2017. Il a depuis été remplacé par le "Ministère de la transition écologique et solidaire". Contacté, le Ministère de la transition écologique et solidaire, confirme ne pas être à l'origine de cette lettre et avoir été informé de ces démarchages abusifs qui touchent plusieurs départements.

L'union des maires de Seine-et-Marne invite les personnes ayant connaissance de ces démarches abusives à les faire connaître auprès du commissariat de police de Villeparisis par le moyen le plus adapté (courriel, téléphone) et surtout de ne pas y répondre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2017

- Lancement d'une consultation pour le renouvellement d'un marché d'entretien d'espaces verts et suivi de la procédure confiée au cabinet GREUZAT
- Demande de subvention au SDESM pour la rénovation de 38 points lumineux d'éclairage public
- Mutualisation des services avec la communauté d'agglomération Roissy Pays de France
- Convention avec la SAUR pour l'entretien et le renouvellement des appareils de défense incendie
- Décisions modificatives budgétaires
- Proposition d'une mission d'études techniques dans le cadre d'un projet de contrat rural
- Travaux de réfection du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie (peinture et sols souples)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 NOVEMBRE 2017

- Désignation de la commission consultative des services publics locaux
- Détermination des indemnités de fonctions des conseillers communautaires
- Avis relatif aux demandes de dérogation au repos dominical de commerces de Sarcelles, Gonesse, Arnouville, Garges les Gonesse et Villiers-le-Bel
- Attribution d'un fonds de concours à Dammartin-en-Goële (55.000 €), Marly-la-Ville (3405 €), Mitry-Mory (30.000 €), Moussy-le-Vieux (12.000 €), Fosses (846.298 € sur 2 ans)
- Création d'une régie de recettes propre aux piscines de Villeparisis, Claye-Souilly, Mitry-Mory
- Création d'une régie de recette unique auprès du service Petite Enfance
- Suppression de la régie de recettes Transport à la demande
- Création de régie de recettes
- Adhésion à une compétence facultative du SMOVON
- Autorisations d'inscription à l'inventaire réglementaires du musée intercommunal ARCHEA de divers biens archéologiques
- Prescription de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération
- Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau-Seine-Normandie pour travaux d'assainissement à Villeparisis
- Engagement dans la démarche CIT'ergie pour la labellisation de la politique Energie-Climat de la Communauté d'Agglomération
- Adoption du régime indemnitaire des agents de la filière sanitaire et sociale
- Transfert du personnel et droit d'option relatif au régime indemnitaire compétence « Petite Enfance »
- Création d'une activité accessoire de conseiller technique
- Modification du tableau des emplois
- Définition de l'intérêt communautaire relatif à la politique locale et de soutien du commerce, à l'aménagement de l'espace communautaire, à l'équilibre social de l'habitat, à la compétence optionnelle « construction, aménagement, à l'entretien et à la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, à l'action sociale
- Avis favorable aux demandes de dérogation au repos dominical par les commerces de Claye-Souilly et de Puiseux-en-France
- Rectification du budget primitif du budget annexe « Eau potable »

REVISION DU P.L.U.

En France, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ». Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme et la loi d'engagement national pour l'environnement ou « Grenelle II », du 12 juillet 2010, a modifié plusieurs aspects du PLU : prise en compte de la trame verte et bleue, orientations d'aménagement et de programmation, PLH (programme local de l'habitat) voire PDU (plan de déplacement urbain) intégré dans celles-ci...

Depuis début 2017, la commune est engagée dans la révision de son PLU et est assistée dans les études et l'élaboration par le cabinet Duris-Mauger de Meaux. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu durant lesquelles le « Porter à Connaissance de l'Etat » a été confronté aux souhaits exprimés par les élus pour le devenir de notre petit territoire de 330 hectares.

Nous arrivons maintenant à la fin de la première étape qui se clôture par **une réunion de concertation** conformément aux règles légales de la procédure.

Ainsi, l'ensemble de la population de Gressy est invitée à cette réunion de concertation qui se tiendra :

MARDI 23 JANVIER 2018
19 Heures
SALLE DES FETES

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

MARCHE DE NOEL



Samedi 18 novembre, un grand nombre de visiteurs ont bravé le froid avec leurs enfants pour venir rendre visite au Père-Noël, acheter de jolis petits cadeaux, admirer les présentations de l'Hyper Carrefour, déguster les chocolats de la Maison Tostain, et profiter de la belle récolte de courges et de potimarrons de la ferme Lamiche.

Animé par les enseignants et les parents d'élèves avec l'apport technique des employés municipaux, ce marché de Noël a marqué l'entrée dans la période festive des fêtes de fin d'année.

Sécurisé dans l'enceinte de la cour de récréation de notre école, tout le monde s'est donné rendez-vous pour 2018

avec sans doute quelques surprise en plus. Un grand merci à l'ensemble de la Coopérative Scolaire ainsi qu'à nos partenaires.

SOIREE JAZZ DU 18 NOVEMBRE

C'est la salle des fêtes de Gressy qui a accueilli le concert du ALL STARS BIG BAND proposé par « La Chaloupe » le 18 Novembre dernier. Il y avait 140 spectateurs et une partie des gradins a dû être utilisée pour loger les derniers spectateurs. Cette formation de 17 musiciens et



d'un chanteur, dirigée depuis sa création en 2003 par l'excellent tromboniste, Serge KIEFFER, perpétue la tradition des grandes formations de jazz avec une musique de grande qualité tirée des standards et d'arrangements de morceaux de la variété française et internationale.

La soirée a été gourmande et festive, et malgré une attente un peu longue dans un froid glacial pour accéder à la salle, les spectateurs se sont vite réchauffés avec les standards joués par nos amis !

Pour les amateurs, **il convient de porter à vos agendas les 10 février, 7 avril et 10 novembre 2018**, dates auxquelles La Chaloupe présentera de nouvelles formations

qui nous feront découvrir ou redécouvrir des partitions et des grands noms du jazz dans notre salle des fêtes de Gressy.



Également à l'étude pour 2019, l'organisation d'un festival de jazz en partenariat avec des villes voisines avec sans doute le soutien et la participation du service culturel de la Communauté d'Agglomération « Roissy Pays de France ».

Ce festival pourrait se tenir dans le courant du mois de juin afin de produire quelques artistes en plein air et si le temps est avec nous, cela n'en sera que mieux !